

LA FORESTIÈRE ÉQUATORIALE
Société anonyme au capital de 353 332 500 FCFA
Siège social : Avenue Christiani Treichville
01 B.P 37 – ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire)
RC : CI-ABJ-1962-B- 13 941
www.forestiere-equatoriale.com

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur et Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de La Forestière Équatoriale sont convoqués au siège social, avenue Christiani Treichville à Abidjan le **jeudi 2 juin 2022 à 11 heures** en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de gestion du Conseil d'administration – Rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise - Rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ; quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat de deux Commissaires aux comptes titulaires ;
- Renouvellement du mandat de deux Commissaires aux comptes suppléants ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires désirant assister personnellement à l'Assemblée générale, pourront demander une carte d'admission auprès de CIC, Service Assemblées - 6 avenue de Provence - 75009 Paris, ou se présenter le jour de l'Assemblée au guichet prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité.

À défaut d'y assister personnellement, les actionnaires souhaitant voter à distance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée, à leur conjoint ou partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité, à un autre actionnaire ou à toute personne physique ou morale de leur choix dans les conditions légales et réglementaires pourront renvoyer le formulaire unique de vote à distance ou par procuration, qui leur sera adressé avec la convocation à l'adresse suivante : CIC – Service Assemblées – 6 avenue de Provence – 75009 Paris.

Les votes à distance ou par procuration devront être parvenus à CIC – Service Assemblées – 6 avenue de Provence – 75009 Paris, trois jours au moins avant la date de l'Assemblée générale (soit le dimanche 29 mai 2022).

Les documents devant être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des Assemblées générales seront disponibles dans les délais légaux au siège social de la Société.

Veillez agréer, Monsieur, Madame et Cher actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration